



Comité interministériel aux ruralités

Suivi départemental des mesures

Réunion du 12 mai 2016

Préfecture de la Dordogne

LES MESURES DU COMITE INTERMINISTERIEL AUX RURALITES

CIR de mars (Laon) et septembre (Vesoul) 2015
CIR annoncé le 20 mai à

67 mesures pour les territoires ruraux
qui couvrent l'ensemble des champs de la vie
quotidienne

3 priorités

1 garantir à tous l'accès aux services

2 amplifier les capacités de développement des
territoires

3 assurer la mise en réseau des territoires

Des mesures largement engagées

PRIORITE 1

GARANTIR A TOUS
L'EGALITE D'ACCES
AUX SERVICES

ACCES AUX SERVICES DE SANTE

**Objectif national : 1000 maisons de santé pluridisciplinaires (MSP)
ou pôles de santé d'ici 2017**

DORDOGNE

16 MSP en activité - 2 en cours de réalisation - des projets à l'étude

Un comité régional de sélection : Etat, ARS, Conseil régional, Conseil départemental, EPCI, maires, professionnels

Financement : Etat, Région, Feader, Conseil départemental (dans certains cas)

Objectif départemental :

Un schéma départemental élaboré par l'État, le Département et l'ARS :

- Rationalisation et cohérence de l'offre de soin

- Equilibre de la couverture du territoire

- Mutualisation des moyens du domaine médical

Adoption du schéma : 31/12/2016

PRIORITE 1

GARANTIR A TOUS
L'EGALITE D'ACCES
AUX SERVICES

L'ACCES AUX SERVICES DE SANTE

Objectif national

DORDOGNE

Faciliter l'installation des jeunes médecins :

- 17 000 contrats d'engagement service public
- 200 contrats de praticien territorial de médecine ambulatoire (PTMA)

- 2 contrats d'engagement
- 1 contrat de praticien territorial

Adapter l'organisation des soins aux besoins des territoires ruraux :

- 1000 équipes de soins rémunérées

- 1 règlement arbitral à la MSP de Saint-Pardoux

Assurer l'accès aux soins dans les territoires les plus isolés :

- 700 Contrats de rémunération supplémentaire
- accès aux urgences en 30 minutes

- 5 contrats

PRIORITE 1

GARANTIR A TOUS
L'EGALITE D'ACCES
AUX SERVICES

MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)



Maison
de services
au public

**Objectif national : 1000 maisons de service au public fin 2016
Avec l'appui de La Poste**

DORDOGNE

6 MSAP créés dans la Sarladais : Belvès – Domme/Villefranche du Périgord - Saint Cyprien – Carlux – Montignac – Thenon- (83 communes couvertes – plus de 36 000 habitants en zone rurale)

Un Schéma départemental d'accessibilité aux services pour assurer un maillage équilibré du territoire

Élaboration conjointe État Département en associant les EPCI

La MSAP outil privilégié pour une égalité d'accès

Adoption du schéma : 31 décembre 2017

Des projets de MSAP en partenariat avec La Poste : Lanouaille- Sainte-Alvère – Monpazier- Mareuil- Saint Pardoux- Javerlhac

PRIORITE 1

GARANTIR A TOUS
L'EGALITE D'ACCES
AUX SERVICES

ECOLE EN MILIEU RURAL UN LIEU DE REUSSITE EDUCATIVE ET CITOYENNE

Objectif national

DORDOGNE

Connexion en haut débit des écoles les plus isolées en 2016

200 écoles sur 434
au 31 décembre 2015

Favoriser le regroupement et la mise en réseau des écoles. Etablir des conventions pluriannuelles avec les élus locaux

17 projets validés concernant 43 communes pour la rentrée 2016.
+ 6 projets concernant 21 communes pour les rentrées 2017 et 2018

Accompagner en priorité les élus des communes rurales dans leurs projets éducatifs territoriaux(PEDT)

243 PEDT signés
au 31 décembre 2015

PRIORITE 1

**GARANTIR A TOUS
L'EGALITE D'ACCES
AUX SERVICES**

MOBILITE

**Objectif national : Créer 1000 plateformes de mobilité dans les bourgs-centres
Une borne de recharge électrique tous les 50 Km fin 2017**

DORDOGNE

Objectif départemental : 148 bornes de recharge d'ici fin 2017

PRIORITE 2

AMPLIFIER LES CAPACITES
DE DEVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES RURAUX

ACCES AU NUMERIQUE ET TELEPHONIE MOBILE

Objectif national :

- Tous les départements engagés dans le plan France Très Haut Débit fin 2016
- Couverture de toutes les communes françaises
 - 3300 centres bourgs en 2G fin 2016
 - 3600 centres bourgs en 3G en 2017

DORDOGNE

Très haut débit numérique :

Zones AMII : Une convention sera signée le 1^{er} juin 2016

SDTAN : accord de l'État sur un financement de 56,84 M€

Téléphonie zones blanches :

- 2 communes reconnues zone blanche en 2016 (Bouzic et Saint-Privas des Près)
 - 100 000€ d'aide de l'État par pylône + assistance à la maîtrise d'ouvrage
- programme 800 sites : élaboration d'une liste des zones touristiques et des ZAE en cours (3 phases de recensement en 2016 pour 300 sites)

PRIORITE 2

AMPLIFIER LES CAPACITES
DE DEVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES RURAUX

TRANSITION ECOLOGIQUE DES TERRITOIRES RURAUX VERS LA CROISSANCE VERTE

Objectif national

DORDOGNE

Soutenir les territoires en énergie positive par des appels à projet
212 lauréats et 163 en cours de labellisation

-3 territoires retenus en 2015
Pays de l'Isle,
Communauté d'Agglomération Bergeracoise,
PNR Périgord Limousin
-3 nouvelles candidatures en attente de réponse

Développer la méthanisation :
installer 1500 méthaniseurs en 3 ans

6 en fonctionnement en 2015
2 mises en fonctionnement au second semestre 2016
3 projets

PRIORITE 3

ASSURER LA MISE EN
RESEAU
DES TERRITOIRES

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Objectif national : mobiliser 500M d'€ pour soutenir des investissements prioritaires

Objectif national

Promouvoir les investissements publics qui contribueront à doter la France d'équipements structurants nécessaires à son attractivité et à son développement

7 catégories d'opérations :
Rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables, mise aux normes des équipements publics, réalisation d'équipements publics pour répondre à un accroissement démographique, développement d'infrastructures de mobilité et de logement

DORDOGNE

Une enveloppe régionale de 44,4M d'€ déclinée à hauteur de 3,2M d'€ pour la Dordogne

11 dossiers présentés au préfet de région permettant de consommer l'intégralité de l'enveloppe de la Dordogne et représentant environ 10,5 M d'€ d'investissements

PRIORITE 3

ASSURER LA MISE EN
RESEAU
DES TERRITOIRES

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Objectif national : mobiliser 300M d'€ pour la redynamisation des bourgs-centres

Objectif national

Accompagner le développement des bourgs-centres et villes de moins de 50 000 habitants

Aider à la réalisation de projets transversaux et ambitieux de développement de l'attractivité des bourgs-centres

Doter ces communes de moyens leur permettant de jouer leur rôle structurant de bourgs-centres

DORDOGNE

Une enveloppe régionale de 27,3M d'€

6 dossiers de bourgs-centres représentant un investissement de 9M d'€ :

EXCIDEUIL

SARLAT

MUSSIDAN

EYMET

LA ROCHE CHALAIS

NONTRON

Exemples d'opérations soutenues :

- * Maison de santé pluridisciplinaire
 - * Aménagements de voies
 - * Rénovation d'équipements scolaires
 - * Aménagement d'un Pôle d'échange multimodal
 - * Création et rénovation d'équipements publics
- Etc.

PRIORITE 3

ASSURER LA MISE EN
RESEAU
DES TERRITOIRES

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Objectif national : mobiliser la DETR grâce à un abondement de 200M d'€

Objectif national

Soutenir l'investissement public local par la reconduction de l'abondement de 200M d'€ de la dotation DETR décidé en 2015

Permettre aux collectivités locales de maintenir un niveau élevé de la commande publique

DORDOGNE

Une enveloppe départementale de 10M d'€, soit un abondement de 630 000 €

305 demandes de subvention ont été déposées et instruites en 2016

Programmation de 235 subventions qui permettront de soutenir plus de 40M d'€ d'investissements

En 2015, cet abondement avait permis de retenir 16 opérations supplémentaires sur un total de 299 déposées